

COMMISSION  
DEMOCRATIE LOCALE

# QUELLES PISTES POUR LUTTER CONTRE L'ABSTENTION ?



Compte-rendu de la séance du 26/11/2021

## I INTERVENANTS

**Céline Braconnier**, Politologue

Directrice de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

**Freddy Clairembault**, Délégué général de l'association Eveil

Conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la prévention à Saint-Cyr-  
l'École (78)



🕒 Vendredi 26 novembre 2021 de 10h à 12h

📍 En visioconférence

**Élus référents :**

- 👤 Éric Berdoati, maire de Saint-Cloud (92)
- 👤 Hervé Charnallet, maire d'Orgeval (78)
- 👤 Anne Gbiorczyk, maire de Bailly-Romainvilliers (77)

## I CONTEXTE

Lors des élections départementales et régionales de juin 2021, près de deux électeurs sur trois ne se sont pas rendus aux urnes au second tour. **En Ile-de-France, le taux d'abstention s'est élevé à 69,2%, contre 66,7% au niveau national.** Pour être en mesure de remettre les électeurs sur le chemin des urnes, il paraît essentiel de ne pas faire porter la responsabilité de l'abstention uniquement sur les citoyens. Cela doit se faire par une réflexion sur les réelles raisons de ce désintéressement.

### Les pistes envisagées au niveau national et leurs limites

- ✓ **Rendre le vote obligatoire comme devoir du citoyen**, selon un principe fondamental de la République française : appartenir à une communauté nationale implique des droits mais aussi des devoirs. Toutefois, cette mesure pourrait seulement donner l'illusion d'une réconciliation avec la politique. La « peur du gendarme » doperait la participation sans pour autant apporter de réelles solutions à un problème plus profond.
- ✓ **Reconnaître le vote blanc comme un suffrage exprimé**, donne alors plus de sens au vote obligatoire. En février 2014, une loi est promulguée afin de prendre en considération le vote des électeurs qui, par un vote blanc, signifient leur refus de choisir entre les candidats en lice. Les votes blancs sont désormais séparés des votes nuls tout en n'ayant aucun poids dans la détermination du nombre des suffrages exprimés. Si cela était le cas, il y aurait un risque fort de ne pas voir le Président de la République élu à la majorité absolue, requise dans le cadre de l'élection présidentielle.
- ✓ **Rassembler les scrutins locaux** afin de permettre aux scrutins de faible intensité de bénéficier de l'influence de ceux attirant le plus d'électeurs. L'initiative a déjà été prise pour les dernières élections départementales et régionales sans réel succès. Il s'agirait, par exemple, de réunir les départementales et les municipales pour rassembler plus d'électeurs, renforçant ainsi la légitimité des élus.
- ✓ **Autoriser le vote en ligne** qui aurait pu se montrer utile en cette période de crise sanitaire. Cependant, cela pose bien évidemment des questions de sécurité, d'anonymat et de vérification dont les garanties actuelles ne sont pas satisfaisantes pour permettre la mise en place d'un tel dispositif.

Si différentes pistes sont portées au niveau national, les collectivités locales ont aussi leur rôle à jouer pour raviver **l'enthousiasme électoral** car elles sont au plus proche de leurs administrés. Lorsqu'ils sont interrogés sur les raisons de leur abstention, les Français font part d'une impression d'éloignement des institutions qui n'ont pas d'impact dans leur vie quotidienne. Tous connaissent les tenants et les aboutissants de l'élection présidentielle et des élections municipales mais pour ce qui est de l'entre-deux, une certaine confusion des compétences demeure. Les collectivités peuvent encourager **l'engagement civique de proximité**, lequel pourrait entraîner une dynamique vertueuse et susciter davantage d'intérêt pour la chose politique.

## Les leviers mobilisables par les communes pour lutter contre l'abstention et raviver l'enthousiasme électoral

- ✓ Renforcer **l'éducation civique et politique dans les écoles**
- ✓ Dynamiser les campagnes en faveur de l'inscription aux listes électorales
- ✓ Faire de la **pédagogie** autour des enjeux de la vie publique et politique
- ✓ Apporter une **attention particulière aux étudiants**, très affectés par la malinscription et devenant, de ce fait, abstentionnistes. Ce point vaut pour les communes accueillant des établissements d'enseignement supérieur. Les 18-24 ans se sont abstenus à 84% lors de ces dernières élections.
- ✓ Lutter contre les **inégalités électorales** car les **déterminants sociaux** de l'abstention ne cessent de s'accroître. Ce sont les ouvriers et les non-diplômés qui votent le moins du fait d'une forme de désintérêt teinté de désenchantement, mais surtout du fait d'un manque de compréhension des enjeux politiques.

**Céline Braconnier**, politologue et directrice de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, a travaillé sur l'abstention. Dans son ouvrage *La démocratie de l'abstention : aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, elle se penche sur la démobilisation électorale qui est surtout le fait d'une **disqualification sociologique**. Au terme d'une enquête de cinq ans dans un quartier de la banlieue nord de Paris, la cite des Cosmonautes, à Saint-Denis, elle a pu mesurer combien l'abstention se joue dès l'inscription sur les listes électorales. La ségrégation sociale et spatiale est l'un des terrains fertiles de l'abstention.

**L'association Éveil** a pour mission « *d'éveiller les jeunes à leur rôle de citoyens en les informant notamment sur leur environnement institutionnel, économique, technologique, écologique et sur les grands enjeux du monde contemporain* ». Elle intervient dans les établissements scolaires et bénéficie notamment de subventions de la région Ile-de-France. Elle propose par exemple un **programme d'intervention sur la citoyenneté** qui enseigne aux élèves les valeurs de la République et les formes au débat argumenté.

## I POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET ECHANGES

Les élus référents ont introduit cette commission en remerciant Céline Braconnier, politologue et

directrice de l'IEP de Saint-Germain-en-Laye, et Freddy Clairembault, délégué général de l'association Éveil. Ils s'accordent sur la pertinence d'un échange autour de l'abstention, sujet particulièrement préoccupant pour les élus locaux. Hervé Charnallet, maire d'Orgeval (78), déplore la très forte abstention des jeunes aux dernières élections mais souligne que leur expression continue sur les réseaux sociaux. Il s'interroge sur la part de responsabilité des élus et les solutions pour que tous puissent retrouver la même expression de la démocratie.

## Intervention de Céline Braconnier, Politologue

**Céline Braconnier** rappelle que derrière les chiffres impressionnants enregistrés aux dernières élections départementales et régionales, l'abstention s'explique surtout par un phénomène **d'intermittence électorale**. Les citoyens ne sont pas en état de rupture avec le vote, bien au contraire, puisqu'ils continuent de se mobiliser massivement pour l'élection présidentielle. Les jeunes votent moins mais se rendent aux urnes à échéance régulière. Cela indique que certaines caractéristiques restent mobilisatrices bien qu'on note une **baisse de la participation sur ces dix dernières années**, même à l'élection présidentielle.

L'enquête de l'INSEE sur la participation électorale en 2017 met en exergue les **inégalités électorales** qui s'amplifient avec le temps et conduisent à une sous-représentation de certains groupes, y compris pour la présidentielle. Cela signifie que pour les autres élections, les inégalités électorales sont d'autant plus marquées. À titre d'exemple, l'écart de participation entre la catégorie des personnes les plus âgées et les plus jeunes était de 9 points en 2007, en 2017 il s'élevait à 18 points. Pour la présidentielle, les écarts restent bien plus réduits que pour les législatives, bien qu'elle soit tout de même affectée par une abstention grandissante. Les **déterminants sociaux**, comme le niveau d'études ou de professionnalisation, sont autant d'éléments qui posent un **cadre pour expliquer une mobilisation de moins en moins massive**.

**Céline Braconnier** insiste sur la notion **d'abstention électorale multifactorielle**. Il s'agit de multiplier les angles d'attaque pour lutter contre ce phénomène, certains peuvent émaner des communes. En France, deux particularités électorales nous distinguent des autres démocraties :

- **L'inscription sur les listes électorales devient volontaire à partir de 18 ans.**
- **L'inscription d'office à 18 ans** crée un problème de **malinscription**, c'est-à-dire le fait de ne pas être inscrit dans la ville où l'on réside le jour du scrutin. Cela conduit à une abstention systématique trois fois supérieure à celle des inscrits dans le lieu où ils sont domiciliés. Les catégories sociales les plus mobiles, les jeunes cadres et étudiants, sont aussi les plus prédisposées à participer aux élections, mais leur malinscription les rend très intermittents électoralement. En 2017, ce phénomène affectait **7,6 millions de personnes**, selon l'INSEE.

Il existe plusieurs façons de lutter contre l'abstention générée par la malinscription. La solution principale dépend du législateur où il suffirait de supprimer la procédure d'inscription volontaire pour que la malinscription disparaisse. En l'absence d'une telle action, les élus locaux ont leur rôle à jouer en alertant les citoyens pour les inciter à s'inscrire sur les listes électorales. Il s'agirait d'imaginer une **campagne en faveur de l'inscription**, ce qui ne s'est jamais vu en France auparavant. En 2017, **les 25-29 ans étaient 40% à être affectés par la malinscription**. La mobilisation s'est maintenue lors de la

présidentielle puis s'est effondrée au moment des élections législatives. La malinscription est un des facteurs explicatifs car elle engendre un coût supplémentaire de déplacement, souvent anticipé pour la présidentielle mais pas pour les autres élections.

Pour avoir une véritable action sur l'abstention électorale grandissante, Céline Braconnier préconise de s'intéresser aux **facteurs structurels de longue durée** :

- **L'école** est une des portes d'entrée principales, surtout lorsqu'on constate que les jeunes votent de moins en moins. Les collégiens et lycéens sont en demande de plus de clés de compréhension et de participation à la vie politique, notamment lors des cours d'éducation morale et civique (EMC). Toutefois, l'école ne semble pas répondre à ces demandes, créant un décalage entre le fonctionnement de la démocratie représentative et les attentes des jeunes.
- La **génération** est également un facteur important. Dorénavant, les jeunes de 20 ans votent beaucoup moins que leurs parents car la conception du vote a évolué, il est de moins en moins perçu comme un devoir et une partie des citoyens, qui peine à comprendre les enjeux du scrutin et de la campagne, ne trouve pas de sens à se rendre aux urnes. Les jeunes sont bien plus exigeants à l'égard des candidats, ils ne votent que si les candidats sont capables de les attirer. Il y a donc une **question de pédagogie** en arrière-plan.
- Le **scepticisme** progresse chez les populations plus âgées, pourtant elles continuent de se rendre aux urnes. Les jeunes héritent de cette forme de défiance mais qui conduit, néanmoins, à ce qu'ils votent de moins en moins. **Céline Braconnier** revient sur les témoignages recueillis à la sortie des urnes : **une partie des électeurs tient les mêmes propos que les abstentionnistes**. Cela signifie que la généralisation du scepticisme n'entraîne pas nécessairement une rupture avec le vote.

**Céline Braconnier** explique que le **mécanisme d'entraînement en groupe** joue un rôle essentiel dans les habitudes de vote. Aujourd'hui, les médias sont beaucoup plus susceptibles de mobiliser plutôt que les campagnes de terrain. L'école détient un rôle très important tout comme certains services municipaux. La socialisation politique des jeunes tient une grande place dans leur comportement électoral d'adulte. Ce sont les **visites d'institutions** et non les schémas qu'ils retiennent le mieux, il est nécessaire que les institutions s'incarnent auprès des jeunes pour qu'ils puissent se familiariser davantage avec celles-ci.

Les élus référents saluent la présentation de **Céline Braconnier** dont les conseils pourront être tout de suite mis en pratique. Pour eux, l'accent est à mettre sur **l'attractivité des bureaux de vote** et l'aspect entraînant de la famille. Ils font également remarquer à juste titre que ce sont les populations les plus fragilisées qui s'éloignent de la vie citoyenne. Il s'agit donc de travailler avec les acteurs éducatifs, la famille puis l'Éducation nationale et le secteur associatif afin de faire passer les bons messages.

## **Intervention de Freddy Clairembault, Association Éveil**

**Freddy Clairembault**, délégué général de l'association Éveil et conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la prévention à Saint-Cyr-l'École (78), rappelle, à travers sa présentation de l'association, le rôle fondamental de l'école dans la construction des jeunes. L'association Éveil, créée en 1993, est agréée par l'Éducation nationale afin d'apporter un **complément aux programmes scolaires sur les questions**

**de citoyenneté.** L'association tend à éveiller les jeunes à leur rôle de citoyen, à les amener à réfléchir sur différentes thématiques citoyennes qu'ils seront amenés à rencontrer en tant que citoyens. Ce programme gratuit concerne tous les établissements scolaires français auprès des élèves de 5 à 17 ans.

En 2015, l'association a créé, en réaction aux attentats de Charlie Hebdo, le **prix « Éveil à la citoyenneté »** qui a pour objectif d'encourager les lycéens et apprentis de France à s'interroger sur ce que signifie pour eux le droit à la liberté d'expression et d'opinion. À travers une courte vidéo, ils peuvent exprimer leur engagement citoyen avec leurs mots.

Depuis 2009, l'association Éveil est engagée en Ile-de-France sur le **programme « lycéen francilien pour la citoyenneté »** en partenariat avec la Région. **Freddy Clairembault** insiste sur les 9000 élèves qui ont pu être sensibilisés à cette question depuis la création du projet. Les professeurs sont très réceptifs au programme car il permet de compléter leurs enseignements. Toutes ces interventions sont gratuites, dans le cadre d'un partenariat avec l'établissement scolaire subventionné par le conseil régional d'Ile-de-France. Le programme « lycéen francilien pour la citoyenneté » se décline en deux temps :

- Une première séquence porte sur **la citoyenneté et les valeurs de la République**
- La seconde tend à éduquer les jeunes sur la question de l'engagement avec le thème majeur **« moi, jeune et acteur de ma citoyenneté »**

**Freddy Clairembault** tient à faire remarquer que les jeunes ne considèrent pas le vote comme leur priorité parce qu'ils multiplient les **diverses formes d'engagements à leur échelle**. L'association Éveil s'attache à présenter toutes ces possibilités d'engagements, en insistant auprès des jeunes sur le rôle nécessaire du vote lorsqu'ils seront en âge de se rendre aux urnes. **Freddy Clairembault** s'intéresse aux retours constructifs des jeunes lorsque la parole est ouverte et libérée, notamment lors de débats organisés par l'association. Il explique qu'une grande importance doit être portée à **l'écoute de la jeunesse pour comprendre les causes de l'abstention**. Les jeunes ont conscience des enjeux de la politique mais peinent à en comprendre les schémas et les mécanismes. Ils ne se reconnaissent pas dans les potentielles représentations.

**Freddy Clairembault** partage les idées des jeunes pour les inciter à participer aux élections :

- **Rendre le premier vote obligatoire**
- Faire en sorte que les cours d'éducation morale et civique (EMC) soient plus concrets et proches de la réalité
- **Faciliter les inscriptions sur les listes électorales et l'accès aux bureaux de vote**, notamment sur le modèle du don du sang, plus proche des populations.
- **Voter en ligne** : les jeunes ne comprennent pas pourquoi cela n'est toujours pas possible à l'ère du numérique
- Considérer **la place des réseaux sociaux dans les campagnes électorales**. La jeunesse attend les candidats sur les plateformes qu'elle maîtrise, sur le format de messages courts, condensés et compréhensibles, adaptés à leur réalité.
- **Reconnaître le vote blanc** et le revaloriser, surtout quand les jeunes ne parviennent pas à se reconnaître dans les propositions politiques actuelles

En écho aux propos de **Céline Braconnier**, **Freddy Clairembault** insiste également sur l'importance de l'incarnation des institutions aux yeux des jeunes. Cela permet d'avoir une idée concrète de ce qu'est la démocratie en leur donnant envie de dialoguer avec les élus pour partager des témoignages et solutions. Le **conseil municipal des jeunes** est un très bon exemple d'engagement local de la jeunesse qui les sensibilise aux enjeux de la participation électorale.

## Questions des participants

***Pourquoi les citoyens ne s'inscrivent-ils pas dans leur nouvelle commune de domiciliation plutôt que d'envisager un déplacement plus contraignant au moment des élections ?***

**Céline Braconnier** confirme que lorsqu'un individu s'inscrit dans sa nouvelle commune, il est automatiquement radié de son ancienne liste électorale. La réinscription n'est pas automatique après un déménagement tout simplement car les gens n'y pensent pas. Il n'y a jamais eu en France de campagnes en faveur de l'inscription en incitant les populations à se réinscrire après leur déménagement. À cela s'ajoute une confusion entre le fait d'être inscrit sur la liste électorale et de posséder une carte électorale.

***Est-ce qu'il serait possible d'envisager la création d'une illégalité si, à la demande d'un autre service public, les individus refusent l'inscription ?***

**Céline Braconnier** explique qu'en l'état actuel du droit électoral, cette disposition est impossible car l'inscription doit être volontaire. Cela impliquerait une inscription d'office, phénomène qui existe dans d'autres démocraties européennes mais pas en France. En 2012, une enquête a prouvé que lorsque les personnes sont accompagnées dans la procédure d'inscription, le taux d'abstention diminue. Les mairies pourraient inciter les nouveaux habitants sans aller à l'encontre du caractère volontaire de l'inscription.

***Pourrait-on imaginer de proposer aux jeunes un bureau « test » dans le cadre d'une première expérience de vote, accompagné d'une vidéo explicative, afin de les inciter à voter ?***

**Céline Braconnier** approuve cette idée et propose une vidéo documentaire et pédagogique qui permette aux jeunes de comprendre le processus et de s'y identifier. La sollicitation de personnalités connues et appréciées du public jeune serait un autre moyen pour donner de la visibilité à une campagne en faveur de la participation électorale. Les influenceurs sur les réseaux sociaux sont de potentiels agents électoraux.

***Comment remettre les populations les plus fragiles vers le chemin des urnes quand leur niveau de vie les oblige à d'autres préoccupations que celle de la politique ?***

**Céline Braconnier** revient sur le lien évident entre participation électorale et niveau de vie. Cependant le vote est le premier moyen d'expression et de participation politique gratuit et accessible. La démocratie a un coût financier, c'est-à-dire qu'il est impossible de mettre en place des dispositifs de mobilisation ciblés à l'égard des jeunes sans disposer de moyens financiers. Cela pose aussi la question d'égalité entre les territoires, notamment sur la question des campagnes de terrain où les moyens mobilisés ne peuvent pas être les mêmes partout. Lutter contre les inégalités de participation vaut le coup mais demande des efforts. L'habitude de vote se crée si l'on parvient à faire voter les jeunes trois

fois d'affilée.

**Freddy Clairembault** explique que les élus locaux ont un pouvoir d'action sur cela, notamment par des subventions et des dispositifs pour inclure les jeunes dans la vie politique. Organiser des visites d'institutions ou des rencontres avec des élus locaux sont des leviers faciles à mobiliser et très enrichissants pour les jeunes.

## Fin de la réunion

### Liste des inscrits :

| NOM          | PRENOM          | FONCTION                 | COMMUNE  |
|--------------|-----------------|--------------------------|--|
| Abadia       | Charly          | Samois-sur-Seine         | Adjoint  |
| Abchiche     | Sabrina         | Champigny                | Adjointe au maire  |
| Alonso       | Mathias         | Marolles-en-Brie         | Conseiller municipal   |
| Anquez       | Marie           | L'ile-Saint-Denis        | Adjointe au Maire en charge de la participation citoyenne                        |
| Bellinelli   | Guillaume       | Roinville                | Maire  |
| Biozzi       | Albert          | Morangis                 | Conseiller municipal   |
| Bouchet      | Mattieu         | Saint-Pierre-du-Perray   | Directeur de cabinet   |
| Busson       | Dominique       | Noisy-le-Sec             | Adjoint au maire délégué à la Démocratie Locale                                  |
| Caillaud     | Clément         | Viry-Châtillon           | Maire adjoint  |
| Coelho       | Carina          | Mennecy                  | Adjointe au maire de Mennecy   |
| Coquelet     | Marie-Christine | Favieres                 | 3eme adjoint en charge de la communication                                       |
| Djeyaramane  | Gilles          | Carrières-Sous-Poissy    | Chargé de mission Démocratie participative                                       |
| Duhay        | Lise            | Roinville                | Adjointe développement durable   |
| Dupuis       | Stéphanie       | Morainvilliers           | Maire adjoint affaires scolaires, périscolaires                                  |
| Fabrice      | Bourdeau        | Combs-la-Ville           | Adjoint au maire   |
| Gauduffe     | Fabrice         | Yerres                   | Adjoint au maire en charge de la Démocratie locale                               |
| Grande       | Christian       | Guyancourt               | Conseiller municipal   |
| Jebari       | Soraya          | Romainville              | Conseillère Municipale   |
| Kaddi        | Said            | Villepreux               | Conseiller municipal   |
| Lallouette   | Noémie          | Saint Michel Sur Orge    | Chargée de mission   |
| Lambilliotte | Floriandre      | Joinville-le-Pont        | Rattaché(e) à un service d'une collectivité - chef de cabinet                    |
| Larik        | Leila           | Villeneuve-la-Garenne    | Maire adjointe   |
| Lelievre     | Nicole          | Saint Fargeau Ponthierry | Adjointe aux solidarités et aux conseils de hameaux                              |
| Leverbe      | Serge           | Villeneuve-La-Garenne    | Chargé de mission Démocratie locale  |
| Marlier      | Sandrine        | Coubron                  | Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Secrétaire cabinet du Maire        |
| Mesa         | Stéphane        | Rosny-sous-Bois          | Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Chef de Cabinet                    |
| Murgadella   | Sandrine        | Chateaufort              | Maire-adjointe en charge de l'Enfance/Jeunesse et de la démocratie participative |
| Onillon      | Isabelle        | Andresy                  | Directrice communication et démocratie participative                             |
| Pareja       | Olivier         | Guyancourt               | Adjoint au maire   |



|          |           |                       |   |
|----------|-----------|-----------------------|---|
| Peugnet  | Priscille | Saint-Germain En Laye | Maire adjointe  |
| Pollet   | Maurice   | Savigny-le-Temple     | Conseiller municipal  |
| Ramael   | Albertino | Vitry-Sur-Seine       | adjoint au maire chargé des Relations internationales                             |
| Sala     | Patrick   | Bussières             | Adjoint au maire  |
| Saraco   | Emin      | Montfermeil           | Conseiller municipal  |
| Savornin | Jessica   | La Houssaye En Brie   | Conseillère municipale  |
| Semo     | Igor      | Saint-Maurice         | MAIRE   |
| Szerman  | Mickaël   | Charenton-Le-Pont     | Conseiller Municipal - Président Association Engagements Franciliens              |
| Tricard  | Martin    | Souppes Sur Loing     | Conseiller délégué  |
| Veil     | Mathilde  | Mouroux               | Conseillère municipale déléguée à la Communication et la Démocratie Participative |